

Par un privilège spécial, sainte Anne a reçu de l'Eglise les honneurs solennels du couronnement, en son sanctuaire d'Auray. Bien des titres justifiaient une faveur réservée jusqu'alors aux seules images de la divine Vierge. La sainte Mère de Marie ne reçoit-elle pas de sa Fille Immaculée toutes les gloires attachées au nom vénéré d'Anne ? L'auréole lumineuse qui ceint son front n'est-elle pas un rejaillissement du brillant diadème de la Reine du ciel ? Au-dessus de ce groupe ravissant, sur lequel le regard ému se repose avec bonheur, sans cesse attiré et par la modestie virginale de Marie et par la maternelle tendresse de sainte Anne, on semble lire les paroles de l'Esprit Saint : " L'enfant est la couronne de sa mère." Bien donc qu'en chacune de ces cérémonies vraiment triomphales du couronnement, sainte Anne ait eu toujours sa part, Marie voulut cependant qu'un de ces diadèmes, réservés par les traditions de l'Eglise et l'amour des peuples à ses propres images, fût placé sur le front de sa Mère bien-aimée. Dans un siècle où le satanique esprit d'insubordination a pu flétrir, jusque sur les genoux maternels, le cœur de l'enfant, cet acte de respectueuse reconnaissance est une grande leçon à recueillir.

Si Joseph, devenu l'intendant du Pharaon égyptien, s'empressa de faire participer à son bonheur, à ses richesses, à sa gloire, son vieux père, Marie n'aura pas moins de généreuse tendresse pour celle qui lui donna le jour. Elle en fera le canal préféré de ses faveurs, la riche trésorière de ses dons. " Allez à elle ", semble-t-elle nous dire à tous ; et le doigt de l'enfant levé vers la mère indique à notre génération une nouvelle source de miséricorde : *Ecce Mater tua*. Oui, Marie, par cette extension donnée au culte de sainte Anne, veut que